



SO.CA.F.

TRANSACTIONS SUR IMMEUBLES ET FONDS DE COMMERCE NON DETENTION DE FONDS

Montant garanti :

110 000 €

Pour la société :

S.A.R.L. JEAN TURMEL ET FILS

**24 avenue de la République
94600 CHOISY LE ROI**

**Titulaire de la carte professionnelle
n° CPI 9401 2016 000 003 126
délivrée par la CCI. Paris Ile de France
Centre de Formalités des Professions Immobilières**

SP: 31 310

Le professionnel ci-dessus désigné est **GARANTI** pour les opérations de TRANSACTIONS SUR IMMEUBLES ET FONDS DE COMMERCE (art. 1er paragraphes 1^o à 5^o de la Loi du 2 Janvier 1970) par la SOCIÉTÉ DE CAUTION MUTUELLE DES PROFESSIONS IMMOBILIÈRES ET FINANCIÈRES - **SO.CA.F.** - 26, Avenue de Suffren 75015 PARIS, pour un MONTANT GLOBAL MAXIMUM DE : **110 000 €**

La clientèle est informée que l'intéressé a souscrit une déclaration sur l'honneur par laquelle il n'est reçu ni détenu, directement ou indirectement, par le demandeur, à l'occasion de tout ou partie des activités pour lesquelles la carte est demandée, d'autres fonds, effets ou valeurs que ceux représentatifs de sa rémunération ou de sa commission.

En conséquence, **AUCUN VERSEMENT ou REMISE** ne doit être effectué entre les mains dudit professionnel en dehors de sa rémunération.

SONT FORMELLEMENT EXCLUES DE LA GARANTIE toutes opérations autres que celles ci-dessus, et notamment : marchand de listes, gestion immobilière, syndicat de copropriété, prêts d'argent, construction, promotion immobilière, etc...